

Simon Surreaux (éd.), « *Aimez-moi autant que je vous aime* ». *Correspondances de la duchesse de Fitz-James, 1757-1771*

Paris, Éditions Vendémiaire, 2013

Annie Geffroy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/13327>
DOI : 10.4000/ahrf.13327
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 2014
Pagination : 224-227
ISBN : 978-2-20-092927-5
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Annie Geffroy, « Simon Surreaux (éd.), « *Aimez-moi autant que je vous aime* ». *Correspondances de la duchesse de Fitz-James, 1757-1771* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 377 | juillet-septembre 2014, mis en ligne le 15 septembre 2014, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13327> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.13327>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

Tous droits réservés

Simon Surreaux (éd.), « *Aimez-moi autant que je vous aime* ».

Correspondances de la duchesse de Fitz-James, 1757-1771

Paris, Éditions Vendémiaire, 2013

Annie Geffroy

RÉFÉRENCE

Simon Surreaux (éd.), « *Aimez-moi autant que je vous aime* ». *Correspondances de la duchesse de Fitz-James, 1757-1771*, Paris, Éditions Vendémiaire, 2013, 352 p., ISBN 978-2-36358-050-4, 17 €

- 1 C'est en travaillant à sa thèse sur *Les maréchaux de la France des Lumières* (Éd. SPH, 2013, 1126 p.), milieu très restreint puisque composé d'environ quatre-vingt personnes, que Simon Surreaux a rencontré Victoire Louise Joséphe Goyon de Matignon (1722-1777), expéditrice ou destinataire de 103 lettres inédites, conservées à la BNF dans les papiers Berwick-Fitz James. Je la désignerai dans la suite par son prénom plutôt que par son titre, transitoire, et qui la réduit au statut de « femme de ». Une postface et dix annexes replacent un couple dans son milieu, celui de la haute noblesse militaire et de cour dans les années 1760 (en gros 10 000 personnes, sur les 25 millions d'habitants de la France).
- 2 Victoire est la troisième de quatre enfants. Son père (1684-1766) est le fils d'un maréchal de France. Sa mère Edmée de Brenne (1700-1756) est dame du palais de la reine Marie Leszczynska. En 1741, cette héritière d'ancienne et riche noblesse bretonne et normande se marie. Le contrat, signé par soixante-huit personnes, dont vingt-quatre de la famille royale, lui assure une dot de 415 000 livres (quatorze siècles d'un salaire ouvrier, p. 219) ; sa mère lui transmet la charge de dame du palais, et Victoire devient duchesse en épousant un des cinquante « ducs et pairs » du royaume, son aîné de dix

ans. Simon Surreaux juge cette union « peu probable » (p. 217) : sur l'axe noblesse ancienne *versus* récente, peut-être : mais l'homogamie dont elle témoigne, dans les deux lignages, est frappante.

- 3 Charles de Fitz-James (1712-1787) servait sous les ordres de son père le duc de Berwick (1670-1734) quand celui-ci mourut au siège de Philippsbourg, « décapité par un tir de canon français orienté trop bas » (p. 262). Berwick était un fils naturel de Jacques II Stuart, chassé d'Angleterre par la révolution de 1688, et tête de la diaspora jacobite que Louis XIV reçoit et contrôle via la cour de Saint Germain en Laye. Cette émigration catholique et royale, qui amène en France environ cinquante-mille personnes, est rythmée par l'échec des trois tentatives militaires de restauration Stuart (1690, 1715, 1746). Charles participe à l'expédition ratée de Dunkerque en 1745. Demi-frère d'un Grand d'Espagne, il est le sixième des dix enfants du second mariage de Berwick. Cadet de Jacques (1702-1721), Henriette (1705-1739, x 1722 marquis de Renel, cinq enfants), François (1709-1764, évêque de Soissons), Laure Anne (1710-1766, x 1732 marquis de Bouzols, deux fils) et Henri (1711-1731, ecclésiastique), il est l'aîné d'Édouard (1715-1758, lieutenant général), Marie Émilie (1716-1770, x 1736 marquis des Cars, quatre enfants), Sophie (1717-1750, religieuse), et Anne-Sophie (1718-1763).
- 4 Victoire a sept enfants. Trois meurent jeunes, en 1742 et 1747. Restent Jacques (1743-1805), Laure Auguste (1744-1814), Édouard (1750-1823) et Émilie (1753- ?).
- 5 En mai 1757, Charles vient de partir pour ce qui deviendra la Guerre de Sept Ans. Victoire lui écrit souvent : 13 lettres de leur château de Fitz-James dans l'Oise (où elle voudrait passer l'été, mais « il faut se résoudre à ne pas vivre suivant son goût », p. 15), 20 de Paris, 14 de Versailles, Compiègne ou Fontainebleau (résidences de la Cour), soit 47 lettres entre mai et octobre 1757. Le duc lui en envoie 35, que Simon Surreaux ne donne pas, pourquoi puisqu'elles semblent conservées ? Elle souffre de la séparation, comme leur petite Émilie, 3 ans. Leur fille aînée, « Mademoiselle Laura », 13 ans, a une fluxion de poitrine : « son médecin, que je ne connais pas, la traite fort sagement » (p. 42), Simon Surreaux voit dans cette formule une « pudeur inquiète » plutôt qu'une « distance insensible ». La rougeole d'Édouard, sept ans, dispense un temps Victoire du service auprès de la reine. Elle approuve les projets de Charles pour l'avenir de leur aîné Jacques (quatorze ans), donne des nouvelles de son père (« mon papa », qui tousse et qu'elle n'aime pas laisser seul), de monsieur des Cars (beau-frère du duc, malade, qui doit le rejoindre à l'armée), du chien Lili, qu'elle gâte « par reconnaissance et pour vous faire ma cour » (p. 13). Elle s'occupe de commander des calottes (renforts à mettre sous les chapeaux lors des batailles), va lire les *Pièces* du procès de Damiens (p. 30), surveille l'état de leur cave, range la bibliothèque (« mais je n'ai point trouvé le catalogue », p. 40), s'occupe de la succession de sa mère, gère les finances avec leurs notaires, dîne « en famille et sans panier » (p. 33) chez un ambassadeur. Et surtout, dans chaque lettre, elle s'inquiète pour son mari, et s'en excuse : « je suis encore plus sotte que je ne l'étais jadis, et vous êtes par conséquent encore plus obligé d'avoir pitié de moi » (p. 12). En 1758, Charles hérite du régiment de son frère, qu'il transmet l'année suivante à son fils aîné. Après quoi il est « obligé de suspendre son service aux armées par des considérations particulières », dit son brevet de maréchal, qu'on aimerait plus précis (p. 309). Il va poursuivre sa carrière au service du roi, mais en face désormais d'autres adversaires, civils et intérieurs au royaume, les Parlements.
- 6 En septembre 1761, il est commandant en chef en Languedoc. Le Parlement de Toulouse refuse l'enregistrement de sa nomination, puis, en septembre 1763, celui d'édits

fiscaux. Chaque camp joue « sa part de provocation » (p. 263). Le duc met les parlementaires aux arrêts. En un mois, du 6 décembre 1763 au 12 janvier 1764, Victoire, qui réside à Toulouse avec son mari, écrit 17 lettres à sa belle sœur Laure de Bouzols, sœur aînée du duc, veuve depuis 1747. Elle est à Paris, faubourg Saint Germain, et un de ses fils sert aussi à Toulouse. « Je n'ai jamais le temps de vous parler d'autre chose que de nos affaires », lui dit Victoire, qui demande à Laure de numéroter les lettres, et de bien répondre à ses questions. Car il y a péril en la demeure : « ces fous -le Parlement-décréteront votre frère » (p. 132). Ce qu'ils osent faire le 9 décembre, en prenant contre lui un décret de prise de corps. Comment riposter ? « Il est nécessaire même pour le maintien de l'autorité du roi » qu'il donne au duc une « marque éclatante » d'approbation, et « il n'y a qu'une seule chose pour cela, qui est de le faire maréchal de France. Mais je ne crois pas qu'il doive le demander lui-même » (p. 139). La promotion doit être suggérée à Versailles, il y faut donc des relais. Le neveu Bouzols fait un voyage semi-secret pour aider son oncle en mauvaise posture. Victoire soupçonne des « ressorts cachés », un complot contre son mari, les intrigues d'autres grands, gouverneur ou archevêque. Le Parlement récuse son premier président, Bastard (1722-1788), qui s'est concerté avec le duc. Le 22, il vote des remontrances (consultables sur Internet). Victoire envoie à Laure cette « pièce séditieuse » qui ravale Charles au rang de « simple sujet » (p. 170). Le 30 décembre, le Parlement de Paris, seul habilité à juger les pairs, annule le décret tout en désapprouvant le duc. Rappelé par le roi, il quitte Toulouse le 17 janvier 1764, en « relative disgrâce » (p. 264). En 1766 (Annexe 9), Louis XV réaffirme, en pleine affaire de Bretagne, son autorité. En 1771, le nouveau chancelier, Maupeou, réorganise les parlements, abolit la vénalité des offices, et crée de nouvelles Cours judiciaires.

- 7 Charles, nommé commandant en Bretagne en septembre 1771, arrive à Rennes fin octobre pour assurer la rentrée du « parlement Maupeou ». Il y retrouve un monsieur de Goyon. C'est peut-être un double « cousin », puisqu'un frère de Victoire a épousé en 1753 une nièce de Charles, mais il est hélas absent de l'index, et les arbres généalogiques (Annexe 4) devraient identifier les personnes présentes dans la correspondance et ne pas sacrifier le présent au passé, si royal soit-il. Ce Goyon, « parent et ami des exilés » (p. 194), « a le caractère bien breton, c'est à dire vain et têtu » (p. 203). Victoire est restée à Paris, faubourg Saint-Germain. Elle lui écrit au moins 10 lettres, non conservées, qu'il évoque dans les siennes. Simon Surreaux nous donne les 19 lettres de Charles, « pour que nous puissions mieux comprendre ses relations avec sa femme » (p. 264). Oui, mais peut-on vraiment en « deviner la teneur » (p. 266) ? Les lettres traitent de problèmes matériels (comment faire venir les chaises dorées ou le vin nécessaires à ses futures réceptions), mais surtout des relations entre personnes, prises dans la « chaleur des partis » (p. 183) qu'il faudrait tempérer « pour le bien du service ». Victoire propose de le rejoindre ; il décline son offre car il veut lui éviter les fatigues du voyage, et surtout, si elle subissait la même « excommunication » que lui, cela aggraverait le caractère « indécent » (mot récurrent) de sa situation (p. 194). C'est que la noblesse, notamment les dames rennaises, le boude. Il voudrait regagner la Cour au plus vite, et se heurte à son collègue Bastard (déjà rencontré à Toulouse, mais l'index ne donne pas les références de 1771). Celui-ci, censé le seconder, le contrarie sans cesse par ses « partis violents » (p. 189). Il voudrait par exemple « forcer » les avocats à siéger au nouveau parlement, alors que Charles – plus diplomate depuis son équipée toulousaine ? – pense que « les formes judiciaires sont les moyens naturels et les bons par conséquent ; un commandant ne les connaît point » (p. 200).

Dans 11 de ses 19 lettres à Victoire, il se plaint de ce Bastard, « brouillon » ambitieux qui a dû le desservir à la Cour : « cet homme est dangereux » (p. 197) et il faudrait obtenir son rappel. Pour cela, il compte sur sa femme, mais aussi sur une « cousine » non identifiée, et sur leur fille Laure. Celle-ci a épousé en 1762 un prince de Chimay (un prince d'Empire, un vrai donc, pas comme les Rohan sur lesquels Charles ironise, p. 213). Elle a succédé à sa mère comme dame d'honneur de la reine, et son père lui a donné 50 000 écus (« je voudrais pouvoir lui en donner davantage, l'aimant bien tendrement, mais je ne suis pas assez riche pour cela », écrit-il dans le codicille de 1762 à son testament, p. 315). En 1771 elle est première dame de la dauphine Marie-Antoinette, et semble avoir l'oreille des ministres.

- 8 Nous ne saurons pas si Bastard fut rappelé, ni si Victoire vint rejoindre son mari pour la tenue des États. Le duc reste commandant en Bretagne jusqu'à son élévation au maréchalat en mars 1775, donc par Louis XVI (Annexe 8). Simon Surreaux donne, sur cette fournée de 1775 (sept promus, tous déjà ducs), le commentaire peu amène du libraire Hardy (un des rares roturiers présents dans l'ouvrage, p. 258). Victoire meurt le 2 août 1777 au château de Fitz-James. En octobre est dressé son inventaire après décès (p. 317) qui aurait mérité de figurer en annexe ! On se consolera avec les frais du deuil (p. 274), qui mentionnent des habits pour quarante-deux domestiques. Charles meurt à Paris dix ans plus tard, en mars 1787 : comme son père avant lui, il laisse des dettes (mais pas seulement), et ses trois enfants, comme leur grand père Berwick, choisiront l'émigration politique.
- 9 Le principal défaut de l'ouvrage, à mon avis, est son parti-pris de donner les lettres en graphie et ponctuation modernisées. L'Annexe 10, qui a conservé la graphie originale, est parfaitement lisible ! Aucun manuscrit de cette époque, quel que soit le statut, haut ou bas, du scripteur, n'utilise le futur « français national », et ce choix me semble relever d'un préjugé « orthographique » de l'éditeur, aux dépens de l'exactitude historique : comment évaluer vraiment le style d'une lettre soumise à ce nettoyage rétrospectif ? Autre défaut, les données prosopographiques sont éparpillées entre notes, annexes et postface. Pour comprendre ces intrigues de parentèles et coteries, le lecteur doit au moins identifier clairement les protagonistes : des notices, regroupées dans un index vraiment complet, auraient été préférables.
- 10 À ces reproches techniques j'ajouterai un soupçon sur l'axe directeur de l'interprétation, l'opposition masculin/féminin. Simon Surreaux pense que les lettres du couple nous donnent accès à « l'oreiller de leur intimité » (p. 7). Il découvre une personne, mais la pense dans des catégories qui me semblent quelque peu sexistes. Par exemple, il voit l'expression du sentiment comme spécialité féminine, et, pour lui, Victoire est « loin des attitudes codifiées » (p. 8). Ce n'est pas mon avis : il y a un code de l'expression du sentiment matrimonial, que Victoire connaît et applique : elle se veut et se dit émotive, soumise, amoureuse, reconnaissante. Mais entre son « aimez moi autant que je vous aime », qui fait le titre du livre, et la formule habituelle de Charles, « je vous baise un million de fois », je ne vois guère de différence. Les deux scripteurs partagent les mêmes évidences, et la morgue de ces grands, avec un clientélisme assumé par rapport aux encore plus grands, imprègne, me semble-t-il, leur correspondance privée comme leur vie publique.
- 11 L'ouvrage est passionnant et riche en informations mais frustrant, parce que trop aligné sur l'axe patriarcal. Il hésite entre l'histoire positive et la restitution, forcément imaginaire, d'une subjectivité. Toute édition de documents qui contribue à sortir les

femmes des « silences de l'histoire » (Michelle Perrot, 1998) est bienvenue. Mais l'aphorisme « plus on en sait, moins on en sait » se vérifie une fois de plus : en nous donnant de Victoire trois quasi-instantanés de 1757, 1763 et 1771, soit moins d'un an, sur une vie qui en compte cinquante-cinq, l'ouvrage nous fait souhaiter une vraie biographie du personnage.